

---

DS 4-2022-25 – Crédit de CHF 4'582'000 TTC pour la construction de la ferme agro-urbaine

---

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint ;
- Vu le crédit d'étude de CHF 310'000.- TTC voté par le Conseil municipal le 12 juin 2018 (demande de crédit DES 14-2018-35) ;
- Vu le rapport de la commission Durabilité et Sports (DS) du 17 mars 2022 ;
- Vu le rapport de la commission Finances et Administration (FA) du 25 mars 2022 ;
- Conformément à l'art. 30, al.1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

**DECIDE**

Par 15 oui et 8 non (23 votants)

1. De réaliser les travaux de construction de la ferme agro-urbaine.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 4'582'000 TTC destiné à ces travaux.
3. De prendre acte des financements tiers à ce projet par les partenaires suivants, pour un total de CHF 2'892'000 TTC :
  - a. Apports en nature de la part des agriculteurs pour un montant équivalant à CHF 391'530 TTC
  - b. Subventions agricoles de la Confédération et du Canton, sur 5 ans, pour un total de CHF 1'100'000 TTC
  - c. Autres subventions, pour un total de CHF 1'400'470 TTC

L'investissement total de la Commune de Bernex s'élèvera à CHF 2'000'000 TTC (soit CHF 310'000 pour l'étude et CHF 1'690'000 pour la réalisation), pour autant que les financements tiers précités soient réalisés.

4. De comptabiliser les dépenses et les recettes dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette, soit CHF 2'000'000 TTC (CHF 310'000 + CHF 4'582'000 – CHF 2'892'000) à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir cette dépense nette de CHF 2'000'000 TTC au moyen de 30 annuités dès la première utilisation du bien estimée à 2024.
6. De conditionner ce crédit à l'octroi des financements mentionnés sous le point 3.

## EXPOSE DES MOTIFS

---

La ferme agro-urbaine fait partie du Plan Directeur de Quartier de Bernex adopté par le Conseil Municipal le 12 décembre 2016. Son rôle sera de mettre en valeur les produits issus de la terre bernésienne. Fruits, légumes, mais aussi produits élaborés par nos agricultrices et agriculteurs (fromage, huiles, confitures), sans oublier l'assortiment des crus locaux. Cette ferme du XXIème siècle permettra aussi d'apprendre à faire connaître ces produits via leurs transformations, au travers d'un espace de sensibilisation et de dégustation. Ce phare du monde agricole bernésien d'aujourd'hui sera entièrement géré par la coopérative agricole regroupant la quasi-unanimité des producteurs locaux.

Cette ferme fait partie du réseau des fermes urbaines du Canton de Genève, qui vise à disposer – à l'échelle cantonale – d'un maillage fin permettant de renforcer le lien entre l'univers urbain des villes et les campagnes. Elle est ainsi un des maillons essentiels à la prise de conscience de l'importance d'une alimentation au plus proche du producteur, alimentation ainsi naturellement pauvre en émission de CO<sub>2</sub>. Une alimentation également tournée vers des régimes alimentaires plus respectueux d'un équilibre retrouvé en termes de proportions entre les aliments carnés et les légumes. Ces principes seront à la base de la mission d'éducation pour les écoles de la Commune et de sensibilisation pour l'ensemble de la population.

Le principe de gestion de la ferme agro-urbaine de Bernex repose, comme évoqué plus haut, sur une gestion intégrale par la coopérative des agriculteurs. Une convention d'objectifs, mentionnant notamment le montant du fermage dû à la Commune, ainsi que les entretiens du parc, encadreront cette collaboration. D'entrée de jeu, le Conseil administratif a défini avec ces futurs exploitants la nécessité d'un modèle économique ne demandant aucune intervention ultérieure de la Commune, notamment en termes de financement de fonctionnement. Le Conseil administratif propose au Conseil municipal de finaliser ensemble les trois conventions envisagées, à savoir les deux conventions avec le Canton pour les droits d'usages et de propriété, ainsi que la convention d'objectifs avec le monde agricole. Une finalisation de ces travaux est agendée au 30 juin 2022.

Concernant le financement de cette infrastructure, le coût estimé actuel de la ferme agro-urbaine s'élève à environ cinq millions. Le Conseil Administratif propose, au travers de cette demande de crédit, que la participation de Bernex se monte à CHF 2'000'000. Le solde du financement est réparti via les subventions fédérales et l'apport du monde agricole (à fond perdu). La commune touchera les loyers des deux appartements additionnés au reste du bâtiment ainsi que les fermages. La rentabilité envisagée sera alors intéressante et permettra un rendement sur l'investissement communal.

Le delta de financement devra être trouvé par le partenaire cantonal, avec le plein soutien de la Commune. La mise en œuvre de cette demande de crédit et le début des travaux sont pleinement liés à l'obtention de ce complément de subvention.

Au vu de ces explications, le Conseil Administratif vous remercie de faire bon accueil à cette demande de crédit.